

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 408

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

artistes qui n'exposaient rien et présentaient ce rien par des dizaines, voire des centaines de pages explicatives ! — dans laquelle il écrit (je cite) :

« Je croise et reconnais la contestation légitime, souvent fanatique de l'art du moment qui dénonce certaines de nos faces sinistres et suicidaires. Art réduit, parfois bouffon simplet, mais qui use de tous les moyens techniques offerts : mass media, photographie, gribouillis provocants, textes étirés, audio-visuel, etc.

» Mais marchant en sens contraire, de mon côté je m'occupe de la survie de mon jardin et de mes broussailles (...).

* * *

... A part quoi, une institutrice suisse allemande se voit menacée de perdre sa place, parce qu'elle avait proposé à ses élèves la lecture d'un livre de Diggelmann — pour les enfants !

J. C.

VAUD

Réforme scolaire : un sucre qui ne satisfait pas les parents

Un récent numéro de « Perspectives », le bulletin d'information du Département de l'instruction publique vaudois, présentait un aperçu de ce que doit être, à partir de 1978, la quatrième année « rénovée ». En mai 1975, le chef du DIP, le radical Junod, avait dû, pour faire accepter sa décision de retarder d'une année l'âge d'entrée au collège sans introduction d'une première étape de la réforme, s'engager à apporter à la quatrième année plus de modifications qu'il ne l'avait d'abord prévu. A lire les intentions de ceux qui ont préparé les programmes de français et des branches d'éveil (histoire, géographie, sciences), cette quatrième année paraît devoir être assez profondément renouvelée. Si leurs projets passent dans les faits, au prix d'un effort important des institu-

teurs qui acceptent recyclages sur recyclages, cette quatrième rénovée risque ainsi d'être conforme aux promesses faites.

On ne peut en dire autant en ce qui concerne l'examen d'admission dans les collèges, dont on murmure maintenant qu'il sera maintenu. Le chef du DIP avait pourtant déclaré qu'il constituait « une méthode de sélection difficilement acceptable puisqu'elle se fonde sur des épreuves dites ponctuelles étalées sur trois demi-journées ».

Les points d'interrogation sont toujours aussi nombreux qu'en 1975 : comment les maîtres secondaires pourront-ils donner valablement, après six ou sept mois, un conseil d'orientation entre les différentes sections (latine, scientifique, moderne, générale) ? Après plus de quinze ans d'études, une première étape de la réforme sera-t-elle enfin introduite, qui substituerait une véritable orientation à la sélection précoce, qui apporterait des modifications importantes au contenu et aux méthodes d'enseignement ?

Regrettant l'excessive longueur du « temps d'arrêt » décidé par le Grand Conseil, ainsi que l'absence de toute assurance quant au sens dans lequel la réforme scolaire sera reprise et quant à son calendrier, l'Association vaudoise des parents d'élèves lance une pétition qu'elle se propose de déposer avant l'été. Les parents se déclarent opposés à une sélection qui décide dès l'âge de dix à onze ans de l'avenir scolaire des enfants et partisans d'une orientation progressive des enfants; ils demandent que les principes qu'ils défendent soient introduits le plus rapidement possible dans la législation scolaire vaudoise.

Cette pétition n'est pas le premier signe du malaise de plus en plus manifeste face à la volonté des milieux de droite de maintenir en l'état un système très sélectif. En janvier 1975, plus de trois cents maîtres primaires et secondaires avaient signé un appel dans lequel ils exprimaient « leur très vive inquiétude quant au sort de l'école vaudoise » et par lequel ils demandaient que « reprennent les efforts en vue d'une réelle rénovation de l'enseignement ».

Avant les débats du Grand Conseil du mois de mai 1975, l'Association des parents d'élèves avait déjà défendu le principe de l'extension rapide de la réforme en organisant de nombreuses conférences dans la plupart des villes du canton. Elle franchit maintenant un nouveau pas en lançant cette pétition (on peut obtenir des listes auprès du comité cantonal de l'APE, av. Rumine 2 à Lausanne, tél. 26 65 41). Celle-ci suffira-t-elle pour faire comprendre à l'Entente des droites que beaucoup de parents souhaitent une profonde et rapide transformation du système scolaire ?

Pigeons

Il pleut
Les cafés ce matin
sont des gouttes
de sang noir
Et j'épelle un passé
qui me fuit Une épée
me traverse le corps
J'écoute les fontaines
mais l'enfance est en moi
comme une île
dont je suis parmi vous
l'exilé de toujours
et cet homme attentif
à la voix des pigeons
qui recourent
lé manteau déchiré
de ma vie

Georges Haldas